

## ORGANISATION DES SERVICES PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES POUR LA FIN D'ANNÉE 2018/2019



Pensez à annuler vos réservations de restauration dans les délais (J-3) en cas de sortie scolaire à la journée, plus nombreuses en fin d'année scolaire.

Il n'y aura pas classe le vendredi 31 mai (Pont de l'Ascension).  
Les réservations faites pour cette journée seront annulées par le service Education.

L'attestation de frais de garde des enfants de moins de 6 ans en vue de la déclaration annuelle de revenus a été adressée aux familles concernées par courriel le 15 avril 2019. Si vous ne l'avez pas reçue, contactez le régisseur à [regisseur.municipal@mairie-cestas.fr](mailto:regisseur.municipal@mairie-cestas.fr).

Les fiches d'ouverture des droits d'accès aux services péri et extrascolaires pour l'année scolaire 2019/2020 seront disponibles au mois de juin.



### SERVICES PÉRISCOLAIRES



#### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MATIN - dès 7h00

les lundis, mardis, jeudis et vendredis  
dans l'école fréquentée  
par votre enfant



#### RESTAURATION SCOLAIRE

de 11h45 à 13h45 en MATERNELLE  
et de 12h00 à 14h00 en ELEMENTAIRE



#### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU SOIR - jusqu'à 19h00

les lundis, mardis, jeudis et vendredis  
dans l'école fréquentée  
par votre enfant

### Accessibles sur réservation

| INSCRIPTIONS | RÉSERVATIONS                                                                                                                                    | ANNULATIONS                                                                                                                                     |
|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| COMMENT ?    | En ligne sur <a href="http://www.mairie-cestas.fr">www.mairie-cestas.fr</a> ou au guichet unique en mairie si vous n'avez pas accès à internet. | En ligne sur <a href="http://www.mairie-cestas.fr">www.mairie-cestas.fr</a> ou au guichet unique en mairie si vous n'avez pas accès à internet. |
| QUAND ?      | A partir du 15 avril pour la période allant du 29 avril au 5 juillet 2019.                                                                      | Jusqu'à J-3.<br>Passé ce délai, accueil possible moyennant une majoration de 1,50 € sur le coût de la restauration.                             |

## SERVICES EXTRASCOLAIRES

### HORAIRES de 9h00 à 16h30

Accueil le matin de 7h00 à 9h00  
et le soir de 16h30 à 19h00

### CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI

Inscriptions à partir du 15 avril 2019  
Modification possible jusqu'au dimanche précédent  
-Nombre de places limité -

#### LIEUX D'ACCUEIL :

- **Maternelle Bourg** pour les élèves des écoles maternelles des écoles du Bourg, de Réjouit et de Toctoucau
- **Maternelle Pierrettes**, pour les élèves des écoles maternelles des Pierrettes, du Parc et de Maguiche
- **Elémentaire Pierrettes** pour les élèves de toutes les écoles élémentaires de la commune (Toctoucau inclus).

#### ▪ FORMULES POUR TOUS :

- en 1/2 journée le matin sans restauration, de 9h00 à 12h30
- en journée complète (repas inclus), de 9h00 à 16h30

#### ▪ FORMULE SUPPLEMENTAIRE POUR LES ELEMENTAIRES:

- **Passerelle** = matinée au SAGC Multisports ou à la Maison pour Tous de Réjouit puis transfert, repas et après-midi au centre de loisirs élémentaire municipal

#### - Service d'accueil municipal -

ACCUEIL MERCREDIS  
en journée complète  
(repas inclus)  
de 9h00 à 16h30

L'accueil (matin avant 9h00 et soir à partir de 16h30 le mercredi et 17h00 pendant les vacances) est inclus dans le tarif.

ACCUEIL VACANCES SCOLAIRES  
en journée complète  
(repas inclus)  
de 9h00 à 17h00

## Accessibles sur réservation

Été 2019 : le centre de loisirs municipal prend ses quartiers d'été à Gazinet, dans les locaux de la maternelle et de l'élémentaire du Parc

Attention : le centre de loisirs municipal sera fermé du 12 au 16 août 2019



### HORAIRES de 9h00 à 17h00

Accueil le matin de 7h00 à 9h00  
et le soir de 17h00 à 19h00

### CENTRE DE LOISIRS DES VACANCES SCOLAIRES

#### Inscriptions pour le mois de juillet :

à partir 15 avril et jusqu'au 01/07/2019

#### Inscriptions pour le mois d'août :

à partir du 29 avril et jusqu'au 02/08/2019

Modification possible jusqu'à J-7 avant le 1<sup>er</sup> jour de toute la période de vacances

- Nombre de places limité -

#### LIEUX D'ACCUEIL CENTRES DE LOISIRS DES VACANCES D'ÉTÉ 2019

Pour permettre aux équipes techniques de procéder à des travaux sur le groupe scolaire des Pierrettes durant l'été, les centres de loisirs seront transférés à **Gazinet** du 8 juillet au 31 août :

- pour les élèves de maternelle de toutes les écoles de la commune, à **L'école Maternelle du Parc** (rue Jules Ferry)
- pour les élèves de toutes les écoles élémentaires de la commune, à **L'école Élémentaire du Parc** (chemin du Parc)

### -Mini séjours pour les 6/10 ans -



en JUILLET : « MONTAGNE »  
à Izeste (Vallée d'Ossau)

Séjour du 23 au 26 juillet 2019 dans les Pyrénées  
sur le thème « La montagne et son environnement »

Inscriptions à partir du 15 avril 2019

Réunion d'information le mercredi 3 juillet à 18h00  
à l'élémentaire des Pierrettes

en AOÛT : « MER »  
à Bidarray (Pays Basque)



Séjour du 20 au 23 août 2019 au Pays Basque  
sur le thème « La mer et ses plaisirs »

Inscriptions à partir du 27 mai 2019

Réunion d'information le mercredi 31 juillet à 18h00  
à l'élémentaire des Pierrettes